

Gestionnaire au centre de prestations comptables mutualisées (CPCM) du Pôle supports intégrés

En quoi consiste votre métier ?

Mes missions consistent à :

- assurer la validation des actes pris en charge par le CPCM,
- traiter les actes de comptabilité des services prescripteurs du CPCM dans l'outil Chorus : création de tiers, création des engagements juridiques, traitement des demandes de paiement et des demandes d'émission de titre de recette.

Le CPCM participe au volet environnemental du développement durable avec l'élaboration d'un plan d'action visant à développer la dématérialisation des factures. Il contribue également au volet économique en assurant des délais de paiement à la baisse et en fiabilisant la chaîne des paiements pour garantir la rapidité des règlements aux entreprises et pour réduire le montant des intérêts moratoires.

Quels contacts, relations professionnelles ?

Je suis en contact avec :

- l'ensemble des agents du CPCM,
- les centres financiers des unités opérationnelles,
- le contrôleur budgétaire régional et le comptable assignataire des services de la Direction départementale des finances publiques (DDFIP),
- les administrations centrales.

Comment intégrez vous les attentes des différents partenaires et parties intéressées ?

Le CPCM a mis en place une écoute de ses bénéficiaires :

- au quotidien, en répondant aux sollicitations des centres financiers, de la trésorerie générale...
- par l'organisation et le pilotage d'un réseau régional « comptabilité »
- par la mise en place de tableaux de bord et d'outils accessibles aux services bénéficiaires,
- par la réalisation d'une enquête de satisfaction annuelle.

Quelle est la contribution de ce poste à l'ensemble des missions et objectifs de la DREAL ?

Le poste contribue à assurer la vie quotidienne en fiabilisant la gestion des actifs immobilisés, en améliorant le circuit de transmission des pièces et en rationalisant les paiements récurrents. Garantir des prestations de qualité aux services bénéficiaires par la consolidation des outils du contrôle interne comptable, la diminution du nombre d'anomalies empêchant le traitement correct des factures, la réduction des délais de traitement des factures sans anomalies...constitue une priorité du poste.